

Métiers de l'agriculture



FORMATION CONTINUE

Formation professionnalisante

Délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Objectifs de la formation

- Découvrir les métiers liés à l'agriculture
- Apprendre les techniques de base de la culture des plantes
- Utiliser et entretenir des équipements et machines agricoles
- Acquérir une expérience pratique sur le terrain
- Préparer les apprenants à poursuivre des études agricoles ou à entrer dans le monde professionnel
- Travailler en équipe pour coordonner les tâches

Débouchés & poursuites d'études

Le bénéficiaire de la formation Parcours d'Accès à la Qualification peut exercer son activité dans une exploitation agricole ou chez un maraîcher.

Suite à cette formation, il est possible de préparer en moins d'une année, le CAPA Métiers de l'agriculture ou le Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation agricole.

Contenus de la formation

- Présentation des métiers : maraîcher, agriculteur, éleveur...
- Les techniques culturales (préparation du sol, semis et plantation, entretien des cultures, récolte)
- Biologie/reconnaissance des végétaux
- Utilisation d'outils et de machines de récolte
- Conduite d'engins
- Sécurité au travail : équipements de protection individuelle (EPI), prévention des risques
- Immersion pratique sur des fermes maraîchères diversifiées

Modalités pédagogiques

Cours théoriques en présentiel. Travaux pratiques sur des plateformes pédagogiques, visites pédagogiques et périodes en entreprise. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement peuvent être sollicités pour les personnes en situation de handicap (prendre contact avec la référente handicap soit sylviane.licyr@educagri.fr).

Modalités d'évaluation

Les évaluations formatives se déroulent en situations professionnelles. Cette formation est une pré-qualification qui comprend uniquement le passage du PSC1 (Premiers Secours Civiques).

Frais de gestion administrative

Aucun frais

Restauration & hébergement possibles sur place



Modalités d'entrée en formation (sous réserve de places disponibles)

1. Dossier d'inscription en ligne :

campus-bougainville.fr

2. Remplir le dossier d'inscription
3. Suivez les instructions sur la plate-forme d'inscription afin de vous pré-inscrire
4. Information collective
5. Entretien de motivation

Les financements

La formation est financée par le Conseil Régional d'Ile de France.

En tant que demandeur d'emploi, vous serez indemnisé(e) par Pôle emploi ou l'ASP.

Tarif en auto-financement : 10€/heure/apprenant

Prérequis

- ✓ Maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter)
- ✓ Bonne condition physique

Public ciblé

- ✓ Demandeurs d'emploi, adultes en reconversion (+ de 18 ans)

Pour obtenir plus de renseignements, vous pouvez contacter :



Mme Alexa HACHET
Responsable formations
cfppa.brie-comte-robert@educagri.fr

Quelques chiffres (année 2023)

Taux de satisfaction : 90%

Taux d'insertion : 100%

DURÉE DE FORMATION

- ▶ 189 heures en centre de formation
- ▶ 98 heures dans une exploitation agricole

Période : Mars à juin 2025 (1 session/an)

Délai moyen d'accès à la formation : entretien dans les 30 jours qui suivent le 1er contact

Mise à jour le: 13/06/2024